



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 1992

Texte de la question

VIOLENCES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. René Rouquet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. René Rouquet. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, hier, un élève du lycée Guillaume-Apollinaire de Thiais a été agressé au cutter par six individus. Ce nouvel incident grave, le troisième dans le Val-de-Marne depuis le début de l'année, intervient après la mort d'un élève, le 8 janvier, au Kremlin-Bicêtre, et l'agression survenue le 2 février au lycée Adolphe-Chérioux de Vitry.

Depuis deux semaines, les enseignants, les élèves et les parents se mobilisent avec dignité et responsabilité pour exprimer leur préoccupation face à la dégradation des conditions de sécurité, d'accueil et de travail à l'école. Ils vous demandent de leur accorder les moyens humains nécessaires pour répondre à l'incivilité et à la violence quotidiennes dans l'éducation nationale, alors que vous avez supprimé 30 000 postes en deux ans. Monsieur le ministre, vous avez jusqu'ici refusé de nommer les onze assistants d'éducation réclamés par les enseignants de Chérioux. Ceux-ci ne font pourtant que demander un nombre de surveillants identique à celui qu'ils avaient voilà dix ans, sous le gouvernement Jospin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)* À Thiais, à Vitry, dans ma commune d'Alfortville comme partout ailleurs, le même malaise, les mêmes revendications s'expriment dans les écoles, les collèges et les lycées de la République : comment préparer l'avenir de nos enfants quand on ne remplace plus les enseignants absents et qu'on ne forme plus les personnels ?

Monsieur le ministre, vous avez annoncé des états généraux sur la sécurité à l'école, mais celle-ci est en état d'urgence. Les enseignants de France ont le soutien de tous nos concitoyens ; il ne leur manque qu'une chose : la confiance de leur ministre ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.
M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, c'est précisément parce que le Gouvernement est pleinement mobilisé sur la question de la sécurité *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR)* que, dès le mois de septembre, avec Brice Hortefeux, nous avons lancé un plan de sécurisation des établissements.

M. Patrick Lemasle. Huit ans que vous êtes là !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Il y a quelques jours, nous avons décidé d'en accélérer la mise en oeuvre puisque, d'ici à la fin du mois de mars, l'ensemble de nos équipes mobiles de sécurité seront installées ; cinq cents postes ont été créés à la rentrée dernière.

M. Christian Bataille. Et maintenant ? Répondez !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Nous avons également décidé d'accélérer le diagnostic dans tous les établissements, soit 12 000 collèges et lycées. Nous saurons ainsi, avant la fin de l'année scolaire, comment améliorer la sécurité de chaque établissement. Nous avons nommé, dans chaque lycée et chaque collège, un référent police et gendarmerie. Nous formerons, d'ici à la fin de l'année, les 400 chefs des établissements les plus sensibles de France.

M. Christian Bataille. Répondez à la question !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Oui, monsieur le député, le Gouvernement est pleinement mobilisé sur la question de l'insécurité. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

S'agissant des moyens, vous devriez écouter davantage vos responsables politiques. J'ai en effet entendu Mme Aubry déclarer, il y a quelques mois, qu'il ne suffirait pas d'injecter des moyens pour que l'école se porte mieux. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Quant à M. Hollande, il a indiqué récemment que ce n'était pas qu'une affaire de moyens. (*Mêmes mouvements.*) Pour une fois, je partage leur avis. Il est temps que nous nous mettions tous autour de la table pour traiter la question de l'insécurité à l'école et que chacun apporte ses propositions. Il s'agit de travailler à la fois sur la prévention, la dissuasion et l'accompagnement de nos personnels. Monsieur le député, la sécurité de nos 13 millions d'enfants mérite mieux qu'une petite polémique ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) M. Roland Muzeau. On vous parle de l'école ; vous nous répondez : caserne !

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1992

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 février 2010